

N/REF : 6/08/2025 17H05 C:001158 I:00770

V/Appel du Mercredi 06/08/2025 a 17H05

**EHPAD ST THOMAS DE VILLENEUVE
HOSPITALITE
2, CHEMIN DU HERON
35150 BAGUER MORVAN**

IMMEUBLE : ST.THOMAS VILLENEUVE
EHPAD
2, CHEMIN DU HERON
35120 BAGUER MORVAN

Rennes, le 26 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 2 HERON - EHPAD - M. LEBRAS 02 99 80 99 86

MOTIF : WC BOUCHÉS

Donneur d'ordre : M. Y. LEBRAS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 07/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DEBOUCHAGE ET POMPAGE DES BONDES DE SOL
CURAGE RÉSEAUX EXTÉRIEURS
CONTROLE BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 07/08/25 a 16H17 M. Y. LEBRAS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
3,00	Ff Déb.Hte	Pression a l'heure + Dépl.	1	238,18
				714,54
		TOTAL H.T.		714,54
		T.V.A. a 10,00%		71,45
		TOTAL T.T.C.En EURO		785,99

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.